



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

REUNION INFORMELLE du 07/03/2016 à l'initiative de la Direction

Mrs Les Directeurs,

Par mail du 01/03/2016, vous avez pris l'initiative de convier les 4 organisations syndicales de la DDFiP de Vendée à une réunion informelle à La Direction.

A la demande de FO DGFIP, vous nous avez précisé le but de cette réunion, à savoir aborder avec nous divers sujets :

- * Dialogue social,
- * Réunions à venir,
- * Restructurations,
- * Etc...

Les militants FO DGFIP 85 ont décidé de refuser de participer à cette réunion au motif que les débats ne seront pas retranscrits dans un PV comme c'est le cas lors d'une instance officielle (CTL, CAPL, CHSCT et CDAS).

* Concernant le premier point : « **le dialogue social** », nous estimons (les exemples ne manquent pas) que celui-ci s'est dégradé ces derniers mois. C'est d'ailleurs toute la communication d'une manière générale qui s'est dégradée dans notre Département depuis de nombreux mois (communication horizontale comme verticale : *au sein même de la Direction, entre la Direction et les services, avec les organisations syndicales, avec les agents dans les services, etc...*).

Il suffit pour s'en convaincre d'aller discuter avec les collègues de tout grade de n'importe quel site pour en entendre parler.

Nous sommes d'ailleurs convaincus que le taux de grève du 26/01 dernier à la DDFiP de Vendée est aussi le reflet de cette situation dégradée !

Pour rappel : 36% en Vendée, le plus fort taux de la Région et 11 points de plus que le taux national (25%) - Dpt 44 : 24% , Dpt 49 : 23% , Dpt 53 : 17% , Dpt 72 : 30%.

Taux des autres départements limitrophes : Dpt 17 : 24% , Dpt 79 : 30%...

Le message que vous ont adressé les personnels est clair : RAS LE BOL !

Restructurations généralisées !
Agents méprisés et abandonnés !
Services publics en danger !

Liquidation des missions engagée !
Effectifs supprimés !

Burn-out aggravé !
Organisation du travail dégradée !
La Grève pour résister !

Concernant « **les réunions à venir** », nous y participerons pour débattre des nombreux points figurant sur les ordres du jour respectifs ! Nos analyses et nos avis seront inscrits aux PV de ces réunions, ces informations remonteront ainsi à Bercy et seront portées à la connaissance des agents.

Concernant « **les restructurations** » (en cours ou à venir), il existe une instance spécifique pour en débattre avec les organisations syndicales, il s'agit du CTL. Si des annonces doivent être faites, qu'un CTL spécifique soit convoqué conformément à la réglementation.

Il faut savoir que vos propos, tenus dans ces réunions informelles, ne vous engagent en rien ! Par conséquent, nous n'y participerons pas ! Nous tenions à vous informer de notre décision.